



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1979 - 1980

13 MARS 1980

PROPOSITION DE DECRET
PORTANT CREATION D'UN CONSEIL SUPERIEUR
DES MUSEES (1)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. V. FEAUX

(1) Voir Doc. Conseil 34 (1979-1980) - Nos 1 à 5.

ART. 5

Ajouter, *in fine*, un alinéa rédigé comme suit :

« Les désignations se feront dans le respect de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des minorités idéologiques et philosophiques. »

Justification

Il m'apparaît indispensable de garantir un équilibre idéologique et philosophique, respectant l'esprit du Pacte culturel, lors des désignations des membres du Conseil supérieur des Musées.

V. FEAUX.